

# L'impact économique de la crise sur les territoires de Nouvelle-Aquitaine

Pôle DATAR, Direction de l'intelligence territoriale et de la prospective - novembre 2020

## Résumé

---

Nous analysons dans ce document l'impact de la crise en nous appuyant sur les données les plus récentes disponibles, relatives à l'évolution de l'emploi privé hors agriculture entre le dernier trimestre 2019 et le deuxième trimestre 2020.

Les points à retenir sont les suivants :

- ✓ France entière, le choc actuel a conduit à la destruction de 638 019 emplois entre fin décembre 2019 et fin juin 2020, soit un rythme trimestriel moyen de -1,71%, plus de trois fois supérieur au rythme observé lors de la crise de 2008-2009 (-0,54% par trimestre à l'époque),
  - ✓ Plus de la moitié des destructions d'emploi est concentrée dans trois secteurs : l'intérim (32,6% des destructions), la restauration (14,1%) et l'hébergement (7,0%). D'autres secteurs, qui pèsent moins dans l'économie mais qui sont particulièrement impactés, relèvent des activités de la culture et des loisirs,
  - ✓ La Nouvelle-Aquitaine fait partie des régions relativement moins touchées (2<sup>ème</sup> région de France métropolitaine la moins impactée), avec une baisse trimestrielle moyenne de 1,54% (44 673 emplois détruits),
  - ✓ Les zones d'emploi de Nouvelle-Aquitaine sont touchées de manière différenciée, la baisse trimestrielle moyenne variant de -0,73% pour la zone de Marmande à -4,96% pour celle de Sarlat-la-Canéda, soit un rapport de près de 7 pour 1,
  - ✓ La baisse légèrement moins forte en Nouvelle-Aquitaine que France entière s'explique pour partie (pour 13%) par un positionnement sectoriel plus favorable, mais surtout (pour 87%) par des effets dits « locaux » ou « résiduels » positifs,
  - ✓ On retrouve l'importance de ces effets locaux, plus que des effets de spécialisation, dans les différences de trajectoire observées à l'échelle des zones d'emploi.
-

# L'impact économique de la crise sur les territoires de Nouvelle-Aquitaine

DITP, Pôle DATAR, Région Nouvelle-Aquitaine, octobre 2020

*L'objectif de ce document est d'analyser l'impact économique de la crise actuelle sur la Nouvelle-Aquitaine dans son ensemble et sur les territoires qui la composent. Les analyses que l'on peut mener sur ce sujet dépendent cependant des données disponibles. A l'heure actuelle, les données les plus récentes et les plus précises dont on dispose sont celles fournies par l'URSSAF pour fin juin 2020, qui concernent l'emploi privé hors agriculture, à un niveau sectoriel fin (décomposition en A88), pour l'ensemble de la France. On dispose également de données toujours à fin juin 2020 au niveau au niveau des régions ainsi que des zones d'emploi (dans leur périmètre de 2010) mais sans le détail sectoriel.*

L'exploitation de ces données permet de répondre aux questions suivantes : quel est l'impact de la crise à fin juin 2020 sur l'emploi privé en France ? En Nouvelle-Aquitaine et dans les autres régions ? A l'échelle des zones d'emploi de Nouvelle-Aquitaine ? Quels sont les principaux secteurs d'activité touchés ? Parmi les zones d'emploi de Nouvelle-Aquitaine, quelles sont celles dont le profil sectoriel a été le plus défavorable et celles qui, à l'inverse, ont été relativement protégées par leur spécialisation ? A côté de ces effets de spécialisation, observe-t-on des effets locaux qui ont réduit ou accentué le choc macroéconomique ?

## Un choc trois fois plus violent qu'en 2008-2009

Nous disposons des données sur l'emploi salarié privé hors agriculture par trimestre, tous secteurs confondus, depuis le premier trimestre 1998 et jusqu'au deuxième trimestre 2020. Sur cette période, la France a connu deux chocs violents, le premier en lien avec la crise économique mondiale consécutive à la crise des subprimes, qui s'est traduit par une baisse de l'emploi privé hors agriculture entre le premier trimestre de 2008 et le troisième trimestre de 2009, et le deuxième en lien avec la pandémie actuelle, avec une baisse de l'emploi entre le dernier trimestre 2019 et le deuxième trimestre de 2020, dernier trimestre pour lequel on dispose aujourd'hui de données.

Pour situer l'ampleur du choc actuel, nous pouvons le comparer au choc de 2008-2009 : lors de cette première période, l'emploi privé a baissé, six trimestres consécutifs, d'un total de 574 784 unités, soit une baisse trimestrielle moyenne de -0,54%. Le choc actuel est sensiblement plus rude : en deux trimestres seulement, la baisse a été de 638 019 unités, soit un taux de croissance trimestriel moyen de -1,71%, plus de trois fois supérieur<sup>1</sup>.

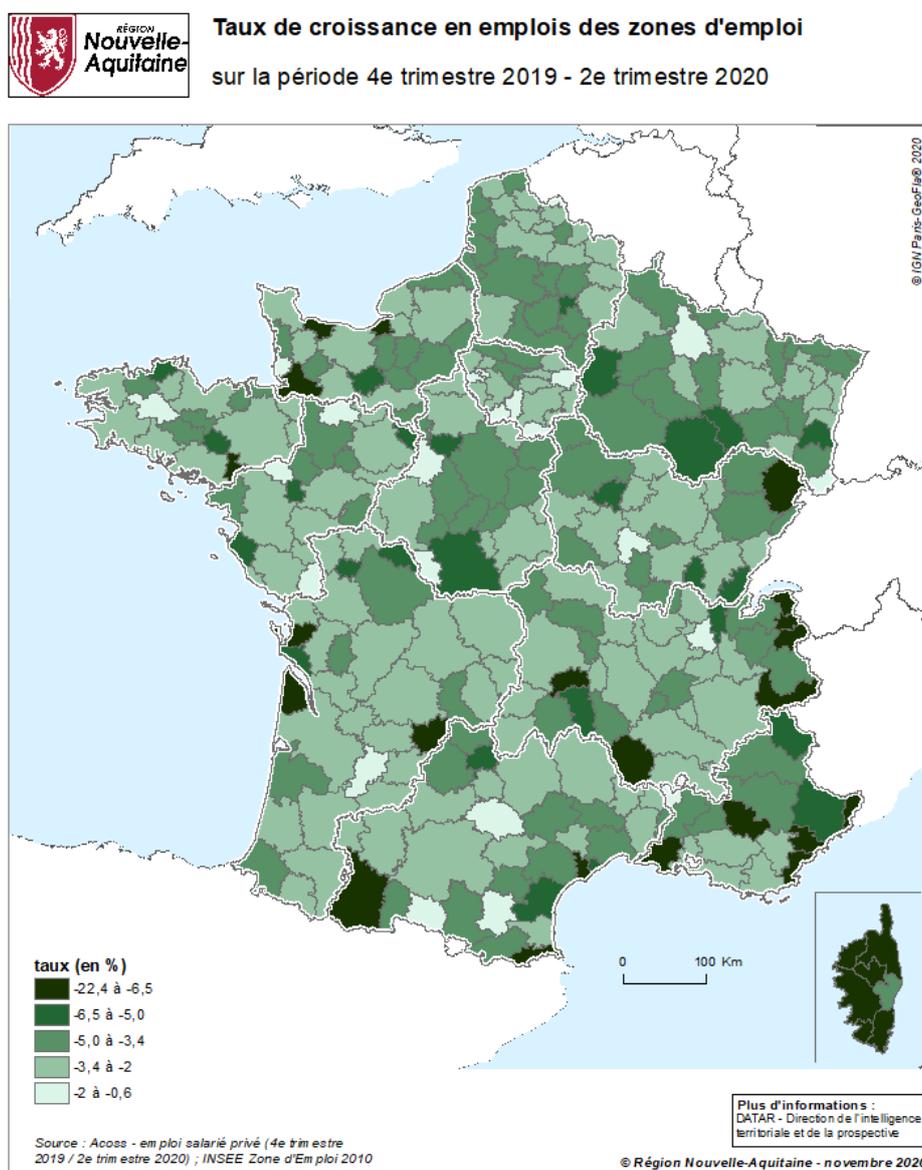
---

<sup>1</sup> A noter que la baisse sur 2008-2009 ne s'est pas fait au même rythme sur les 6 trimestres : près de 40% des emplois détruits l'ont été entre 2008T4 et 2009T1.

A l'échelle régionale, les régions de France métropolitaine les plus touchées par la crise actuelle sont la Corse (-5,06% de taux de croissance trimestriel moyen, Provence-Alpes-Côte d'Azur (-2,11%) et la Bourgogne-Franche-Comté (-2,04%). Les moins touchées sont la Bretagne (-1,50%), suivie à égalité par la Nouvelle-Aquitaine et les Hauts-de-France (-1,54%). Le choc actuel est plus violent que celui de 2008-2009 pour toutes les régions sans exception. En Nouvelle-Aquitaine, la baisse trimestrielle était ainsi de -0,57% en moyenne en 2008-2009 (légèrement plus forte que la moyenne nationale de -0,54% à l'époque) contre -1,54% aujourd'hui, soit 44 673 emplois détruits.

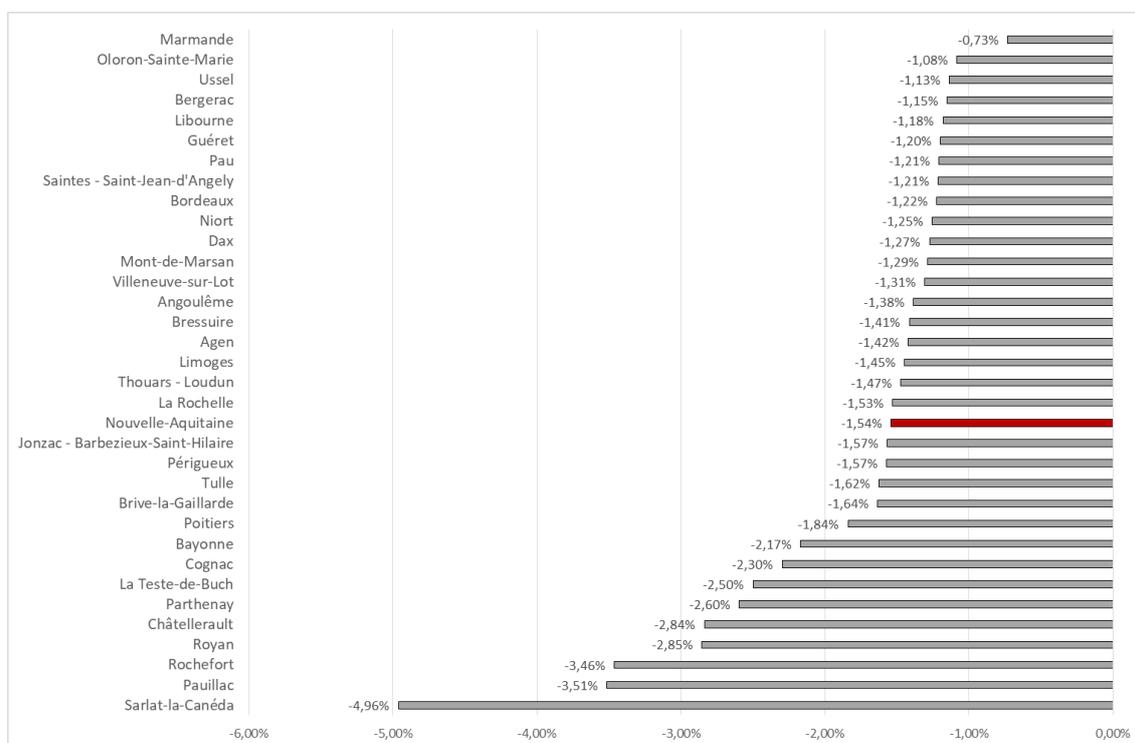
A l'échelle des zones d'emploi de France, on constate une assez forte hétérogénéité des évolutions (carte 1), les taux de croissance trimestriels moyens allant de -11,9% à Calvi à -0,3% Coulommiers ou au Blanc.

Carte 1 : Evolution de l'emploi salarié privé dans les zones d'emploi  
entre le 4e trimestre 2019 et le 2e trimestre 2020



A l'échelle des zones d'emploi de Nouvelle-Aquitaine, toutes sont touchées négativement, mais les taux varient de -4,96% pour Sarlat-la-Canéda à -0,73% pour Marmande, soit un rapport de près de sept pour un. Quatorze des trente-trois zones d'emploi subissent une baisse plus forte que la moyenne régionale, dix-neuf une baisse moins forte.

Graphique 1 : taux de croissance trimestriel moyen 2019T4-2020T2, données Acooss-Urssaf



Par rapport à 2008-2009, le choc actuel est plus important, sauf pour la zone d'emploi de Marmande, qui avait subi une baisse de -0,88% en moyenne trimestrielle en 2008-2009, contre -0,73% aujourd'hui. A l'époque, Pauillac, Bordeaux et Agen avaient été les moins touchés, Châtelleraut, Parthenay et Bressuire avaient été les plus touchés. A noter qu'on n'observe pas de corrélation, ni positive, ni négative, entre les taux de croissance des zones d'emploi pour la période 2008-2009 et ceux de la période actuelle : les zones d'emploi qui souffrent le plus aujourd'hui ne sont pas celles qui souffraient le plus en 2008-2009, ni celles qui souffraient le moins.

### Trois secteurs concentrent plus de la moitié des pertes d'emploi nationales

La crise actuelle n'affecte pas de manière homogène les secteurs d'activité. Deux questions complémentaires se posent : quels sont les secteurs les plus touchés par la crise ? Quels sont ceux qui contribuent le plus à la baisse globale de l'emploi ? Ces deux questions ne sont pas redondantes : certains secteurs peuvent être fortement affectés sans contribuer fortement à la baisse globale, si leur poids dans l'économie est relativement faible. A l'inverse, des secteurs qui pèsent beaucoup peuvent contribuer assez fortement à la baisse, même si le choc qui les affecte est moins important que celui qui affecte d'autres secteurs.

De manière générale, sur les 81 secteurs renseignés dans la base de données, 10 ont connu une hausse de l'emploi entre le dernier trimestre 2019 et le deuxième trimestre 2020. A eux dix, ils ont contribué à la création de 6 841 emplois en France métropolitaine. 72% de ces créations d'emplois s'explique par la croissance du secteur « hébergement médico-social et social » (hausse de 4 918 emplois), suivi pour 9% par le secteur « génie civil » (+629) et pour 8% par le secteur « activités vétérinaires » (+561).

Tableau 1 : les dix secteurs ayant le plus contribué à la baisse de l'emploi

Secteurs	effectifs 2019T4	Variation 2019T4-2020T2	contribution à la baisse	contribution cumulée
Activités liées à l'emploi	896 431	-214 392	33,60%	33,60%
Restauration	920 448	-90 665	14,21%	47,81%
Hébergement	261 154	-45 360	7,11%	54,92%
Commerce de détail	1 779 094	-29 601	4,64%	59,56%
Activités sportives, récréatives et de loisirs	189 774	-20 332	3,19%	62,75%
Action sociale sans hébergement	746 263	-18 274	2,86%	65,61%
Activités créatives, artistiques et de spectacle	73 441	-14 920	2,34%	67,95%
Commerce de gros	945 183	-14 841	2,33%	70,28%
Transports terrestres et transport par conduites	766 828	-14 531	2,28%	72,56%
Activités des organisations associatives	254 311	-13 541	2,12%	74,68%
autres secteurs	12 000 466	-161 562	25,32%	100,00%
total	18 833 393	-638 019	100,00%	

Tous les autres secteurs ont connu une baisse de leurs effectifs, ce qui a conduit à la destruction de 644 860 emplois au niveau national. Plus de la moitié de cette baisse est imputable à trois secteurs seulement : l'intérim y contribue à hauteur de 32,6%, soit une destruction de 210 529 emplois et un taux de croissance de -14,4%<sup>2</sup> ; la restauration à hauteur de 14,1% (90 665 emplois détruits ; -5,1%) et l'hébergement, pour 7% de la baisse (45 360 emplois détruits ; -9,1%).

Parmi les secteurs de poids plus modéré, dont la contribution à la baisse est plus faible mais qui connaissent des taux de croissance fortement négatifs, on trouve le secteur « activités créatives, artistiques et de spectacle » (-10,7% des effectifs, soit 14 920 emplois détruits), dont la chute est bien supérieure à celle de l'hébergement ou de la restauration, le secteur « bibliothèques archives, musées et autres activités culturelles » (-6,9%, 2 045 emplois détruits), le secteur « activités des agences de voyage, voyageurs, services de réservation et activités connexes » (-5,6%, 5 108 emplois détruits), le secteur « production de films cinématographiques, de vidéos et de programmes de télévision » (-5,5%, 6 092 emplois détruits) ou encore le secteur des « activités sportives, récréatives et de loisirs » (-5,5%, 20 332 emplois détruits).

<sup>2</sup> A noter que le secteur de l'intérim a très fortement chuté entre 2019T4 et 2020T1 (destruction de 320 184 emplois, soit un taux de croissance de -35,7%), et qu'il est reparti à la hausse entre 2020T1 et 2020T2 (hausse de 105 792 emplois, soit un taux de +18,4%), ce qui a effacé mais en partie seulement la chute initiale.

La comparaison des dynamiques sectorielles entre la crise actuelle et la crise de 2008-2009 fait apparaître une corrélation relativement faible<sup>3</sup> : les secteurs les plus touchés aujourd'hui ne sont pas les mêmes que ceux les plus touchés lors de la crise précédente. Des secteurs comme la « restauration », les « activités sportives, récréatives et de loisirs » ou les « activités des organisations associatives », très touchées aujourd'hui, ont connu des taux de croissance parmi les plus élevés en 2008-2009. A l'inverse, les secteurs de l'industrie du bois, le textile, l'habillement ou le papier-carton, très touchés en 2008-2009, souffrent moins que la plupart des secteurs aujourd'hui. L'intérim en revanche est logiquement le secteur le plus touché aux deux périodes, tandis que l'hébergement social et médico-social a vu ses effectifs augmenter pendant ces deux périodes de crise.

## Un impact territorial différencié, en raison d'effets de spécialisation et d'effets locaux

*L'analyse sectorielle de la crise ne peut être réalisée qu'à l'échelle nationale, car on ne dispose pas encore des données 2020 par secteur à l'échelle des régions ou des zones d'emploi. Cependant, comme on dispose du poids des secteurs à ces échelles en 2019, on peut décomposer l'écart entre le taux de croissance observé pour chaque territoire entre 2019T4 et 2020T2 et le taux de croissance observé France entière en un effet dit « structurel », d'une part, et un effet dit « résiduel », ou local, d'autre part<sup>4</sup>.*

*L'effet « structurel » correspond à la part de la croissance du territoire qui résulte de sa spécialisation sectorielle : un territoire plus spécialisé que la moyenne dans les secteurs globalement en croissance et moins spécialisé que la moyenne dans les secteurs globalement en déclin bénéficiera d'un effet structurel positif, sa spécialisation est bénéfique. A l'inverse, un territoire positionné sur les secteurs globalement les plus en déclin pâtira d'un effet structurel négatif.*

*L'effet « résiduel » ou « local », quant à lui, est la part de croissance du territoire qui s'explique par tout ce qui ne relève pas de sa spécialisation (d'où le terme de « résiduel »). A spécialisation identique, deux territoires peuvent en effet avoir des taux de croissance différents, parce que les entreprises de l'un des deux, appartenant pourtant aux mêmes secteurs, sont mieux positionnées stratégiquement, ou parce que l'un des territoires bénéficie d'avantages liés à sa proximité à d'autres territoires performants, ou parce que les relations entre les acteurs privés, ou entre les acteurs privés et publics, sont de meilleure qualité, etc. Ce sont tous ces effets que capture potentiellement l'effet « résiduel », seul un travail de terrain, plus qualitatif, pouvant permettre d'identifier les raisons plus précises des valeurs observées.*

---

<sup>3</sup> Le coefficient de corrélation entre les deux séries est de 16%. Ceci signifie que les différences de taux de croissance observées entre les zones d'emploi en 2008-2009 « expliquent » 16% des différences de taux de croissance observées aujourd'hui et donc que 84% des différences actuelles s'expliquent par autre chose.

<sup>4</sup> Voir l'annexe 1 pour des précisions sur la méthode de décomposition.

A l'échelle des régions françaises (cf. les résultats détaillés en annexe 2), l'écart entre le taux de croissance de la région Nouvelle-Aquitaine et celui France entière s'explique pour 13% par une spécialisation favorable et pour 87% par des effets locaux positifs<sup>5</sup>. Les résultats sont globalement similaires pour les Hauts-de-France, dont le taux de croissance est le même, et qui bénéficie dans les mêmes proportions d'effets locaux favorables. Une région comme l'Occitanie, en revanche, bénéficie d'une spécialisation plus favorable (effet structurel de +0,25% pour l'Occitanie contre +0,04% pour la Nouvelle-Aquitaine), mais elle pâtit d'effets locaux défavorables (-0,12% contre +0,29% pour la Nouvelle-Aquitaine) si bien que son bilan global est un peu moins bon (croissance supérieure à la moyenne française de +0,13% pour l'Occitanie contre +0,33% pour Nouvelle-Aquitaine).

S'agissant de l'analyse à l'échelle des zones d'emploi, les cartes en annexe 3 présentent les résultats pour l'ensemble des zones de France métropolitaine. Le tableau 2 ci-dessous synthétise la situation des zones d'emploi de Nouvelle-Aquitaine, dont les résultats détaillés figurent dans le tableau de l'annexe 4.

Tableau 2 : décomposition des taux de croissance des zones d'emploi de Nouvelle-aquitaine

	Effet résiduel négatif	Effet résiduel positif
Effet structurel négatif	Bayonne La Teste-de-Buch Sarlat-la-Canéda Poitiers Parthenay Rochefort Cognac Châtellerauld	Mont-de-Marsan Villeneuve-sur-Lot Marmande Dax Bressuire La Rochelle Thouars - Loudun
Effet structurel positif	Tulle Pauillac Royan Jonzac - Barbezieux-Saint-Hilaire Brive-la-Gaillarde	Limoges Guéret Ussel Pau Oloron-Sainte-Marie Agen Libourne Bordeaux Périgueux Bergerac Niort Saintes - Saint-Jean-d'Angely Angoulême

Note de lecture : les zones d'emploi en rouge ont un taux de croissance de l'emploi certes négatif, mais supérieur au taux de croissance observé France entière (taux de croissance « moins négatifs ») ; celles en noir un taux de croissance inférieur. Les valeurs précises des taux de croissance, des effets structurels et des effets résiduels figurent en annexe.

On constate que 22 des 33 zones d'emploi de Nouvelle-Aquitaine ont un taux de croissance supérieur au taux national. Parmi elles, 20 ont un effet local positif, lequel compense un écart structurel négatif pour 7 d'entre elles (quadrant nord-est du tableau), ou s'ajoute, pour les 13 autres, à un écart structurel positif (quadrant sud-est).

<sup>5</sup> L'écart total de +0,33% se décompose en un effet structurel de +0,04%, soit 13% de l'écart total, et un effet local de +0,29%, soit 87% du même écart total.

13 zones pâtissent d'un effet local négatif. 2 d'entre elles voient leur situation plus que compensée par un écart structurel positif (zones en rouge du quadrant sud-ouest), ce qui leur permet d'afficher un taux de croissance supérieur à l'évolution nationale. Le taux de croissance dans les 11 autres zones d'emploi est inférieur au taux national, en raison d'un double effet négatif (structurel et local) pour 8 d'entre elles (quadrant nord-ouest), ou parce que l'effet structurel, bien que positif, ne compense pas l'effet local négatif pour les 3 autres (zones en noir du quadrant sud-ouest).

A noter que les zones d'emploi de Nouvelle-Aquitaine qui ont souffert le plus pâtissent avant tout d'effets locaux négatifs, plus que d'effets de spécialisation (cf. le tableau en annexe 2). C'est le cas pour la zone qui présente le plus faible taux de croissance, Sarlat-la-Canéda, dont l'écart à la moyenne nationale de -6,29% s'explique presque entièrement par l'effet local (-6,22%) et pratiquement pas par l'effet structurel (-0,07%). Pauillac, Rochefort et Royan sont dans une situation similaire. C'est moins vrai pour Parthenay, Châtellerauld et la Teste-de-Buch, dont les effets structurels pèsent plus.

## Prolongements à venir

*L'analyse proposée dans ce document est limitée par la disponibilité des données. Plusieurs prolongements sont envisagés dans les mois à venir.*

*Une actualisation de l'analyse statistique pourra être proposée début décembre 2020, dès que les données 2020T3 seront disponibles. Une autre actualisation, plus importante, est programmée pour juin 2021, quand nous disposerons des données pour l'ensemble de l'année 2020 à des échelles sectorielle (NAF732) et géographique (communes) beaucoup plus fines. Ceci permettra de dérouler l'analyse à l'échelle des EPCI de la région, ainsi que des territoires de contractualisation. Il sera également possible d'approfondir l'analyse des effets locaux, en identifiant les secteurs qui contribuent positivement ou négativement à l'effet local observé pour telle ou telle zone.*

*Des approfondissements qualitatifs sont également envisagés. Dans les prochaines semaines, il est prévu de faire un focus sur les territoires les plus touchés par la crise et de collecter grâce au travail de veille réalisé au sein de la DITP et grâce à la connaissance terrain des chargés de mission de la DIAT, ainsi que de toute autre personne ressource identifiée, des informations complémentaires permettant d'expliquer la situation de ces territoires.*

## Annexe 1 : mise en œuvre d'une analyse structurelle-résiduelle avec données manquantes

L'analyse structurelle-résiduelle permet de décomposer le taux de croissance d'un territoire  $i$ , noté  $t(i)$  en trois composantes : une composante nationale, notée  $t$ , qui correspond au taux de croissance observé dans l'espace de référence (généralement l'espace national), une composante structurelle, notée  $t_S(i)$ , et une composante dite locale, ou résiduelle, notée  $t_R(i)$  :

$$t(i) = t + t_S(i) + t_R(i)$$

En réarrangeant les termes, on peut écrire de manière équivalente :

$$t(i) - t = t_S(i) + t_R(i)$$

L'écart entre le taux de croissance du territoire  $i$  et le taux de croissance de l'espace de référence est égal à la somme de l'effet structurel et de l'effet résiduel. C'est cette deuxième expression qui est mobilisée dans le document est dans le travail cartographique.

Pour calculer les effets structurels et résiduels, il convient de disposer du poids des secteurs  $j$  pour le territoire  $i$ , notés  $p(i, j)$  et de ces mêmes poids pour l'ensemble de référence, notés  $p(., j)$ . Il convient également de disposer des taux de croissance par secteur pour le territoire  $i$ , notés  $t(i, j)$  et pour l'ensemble de référence, notés  $t(., j)$ .

Les deux effets se calculent comme suit :

$$t_S(i) = \sum_j p(i, j)t(., j) - t$$
$$t_R(i) = \sum_j p(i, j)t(i, j) - \sum_j p(i, j)t(., j)$$

Le problème est qu'on ne dispose pas, à l'heure actuelle, des effectifs par secteur et par territoire, donc des termes  $t(i, j)$ . Le calcul détaillé des effets résiduels n'est donc pas possible.

On peut cependant calculer l'effet résiduel global quand on connaît le taux de croissance global de l'espace de référence, le taux de croissance global du territoire  $i$  et l'effet structurel global de ce même territoire :

$$t_R(i) = t(i) - t_S(i) - t = t(i) - \sum_j p(i, j)t(., j)$$

C'est cette méthodologie qui est employée dans ce document. Lorsqu'on disposera des données territoriales et sectorielles (en juin 2021), on pourra calculer la contribution de chaque secteur à l'effet résiduel global, ce qui n'est pas possible pour l'instant.

## Annexe 2 : résultats pour les Régions de France métropolitaine

	taux de croissance entre 2019T4 et 2020T2 (1)	écart à la croissance nationale (2)	effet structurel (3)	effet local (4)
Auvergne-Rhône-Alpes	-3,29%	0,09%	-0,02%	0,11%
Bourgogne-Franche-Comté	-4,04%	-0,65%	-0,15%	-0,50%
Bretagne	-2,97%	0,42%	-0,08%	0,49%
Centre-Val de Loire	-3,53%	-0,14%	-0,16%	0,02%
Corse	-9,86%	-6,47%	0,61%	-7,08%
Grand Est	-3,36%	0,03%	0,04%	-0,01%
Hauts-de-France	-3,05%	0,34%	0,06%	0,27%
Île-de-France	-3,34%	0,05%	0,14%	-0,09%
Normandie	-3,55%	-0,16%	-0,01%	-0,16%
Nouvelle-Aquitaine	-3,06%	0,33%	0,04%	0,29%
Occitanie	-3,26%	0,13%	0,25%	-0,12%
Pays de la Loire	-3,11%	0,28%	-0,11%	0,38%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	-4,18%	-0,79%	-0,04%	-0,76%

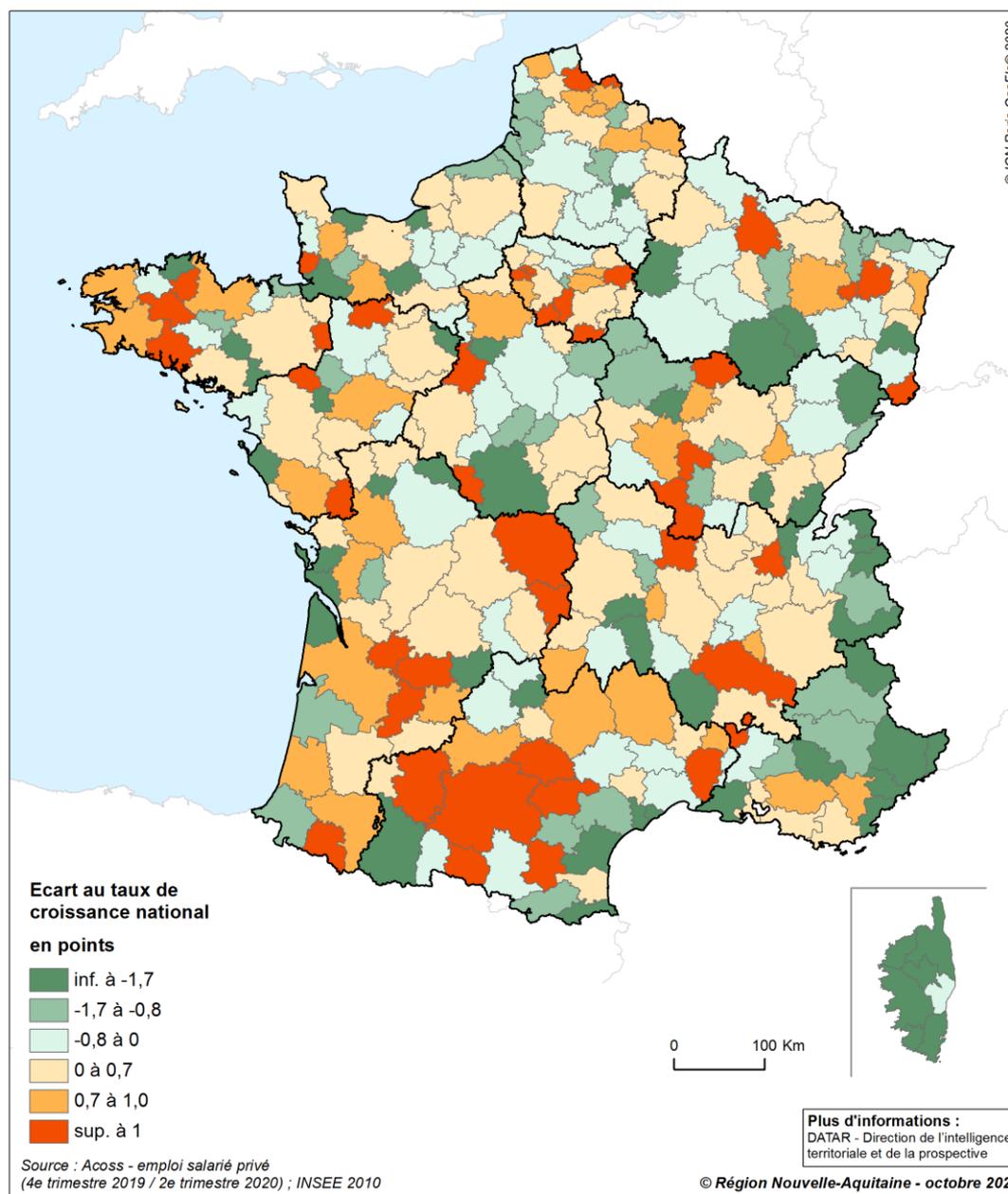
Note de lecture : les taux de croissance repris dans le tableau sont les taux de croissance entre fin décembre 2019 et fin juin 2020, et non pas les taux de croissance trimestriels moyens. L'écart entre le taux du territoire et le taux national (colonne 2 du tableau) est égal à la somme de l'effet structurel (colonne 3) et de l'effet local (colonne 4).

## Annexe 3 : effets structurels et locaux des zones d'emploi françaises



### Taux de croissance en emploi des zones d'emploi : Ecart au taux de croissance national

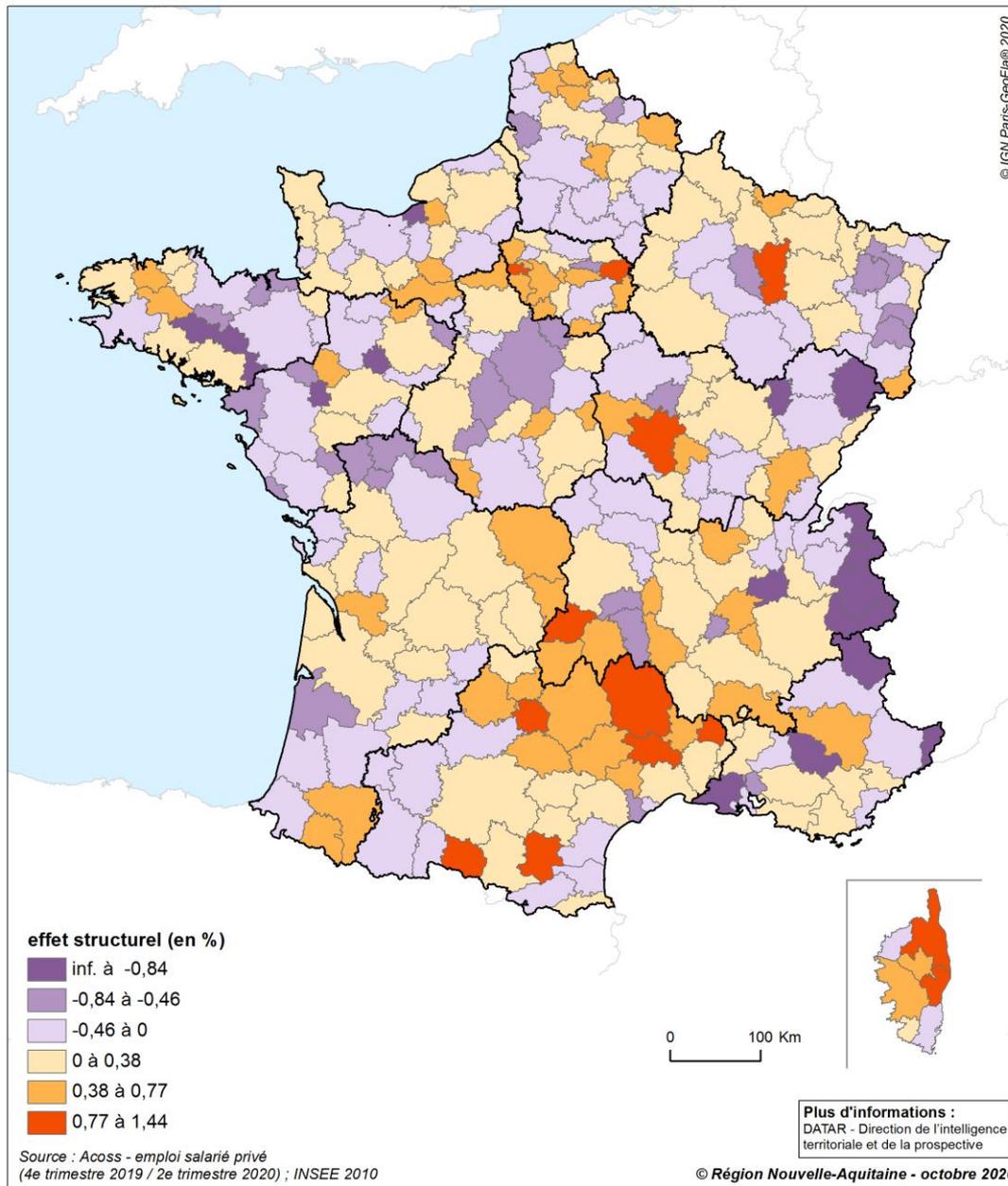
période : 4e trimestre 2019 - 2e trimestre 2020



*Avertissement : toutes les zones d'emploi ont connu sur la période une croissance négative de l'emploi privé hors agriculture. Sur la carte, ce ne sont pas les taux de croissance qui sont représentés, mais l'écart entre les taux de croissance des zones et le taux moyen France entière. Une valeur positive signifie que le taux de la zone est supérieur (« moins négatif ») que le taux national, qui est de -3,4% sur l'ensemble de la période (soit -1,71% en moyenne trimestrielle comme indiqué plus haut).*

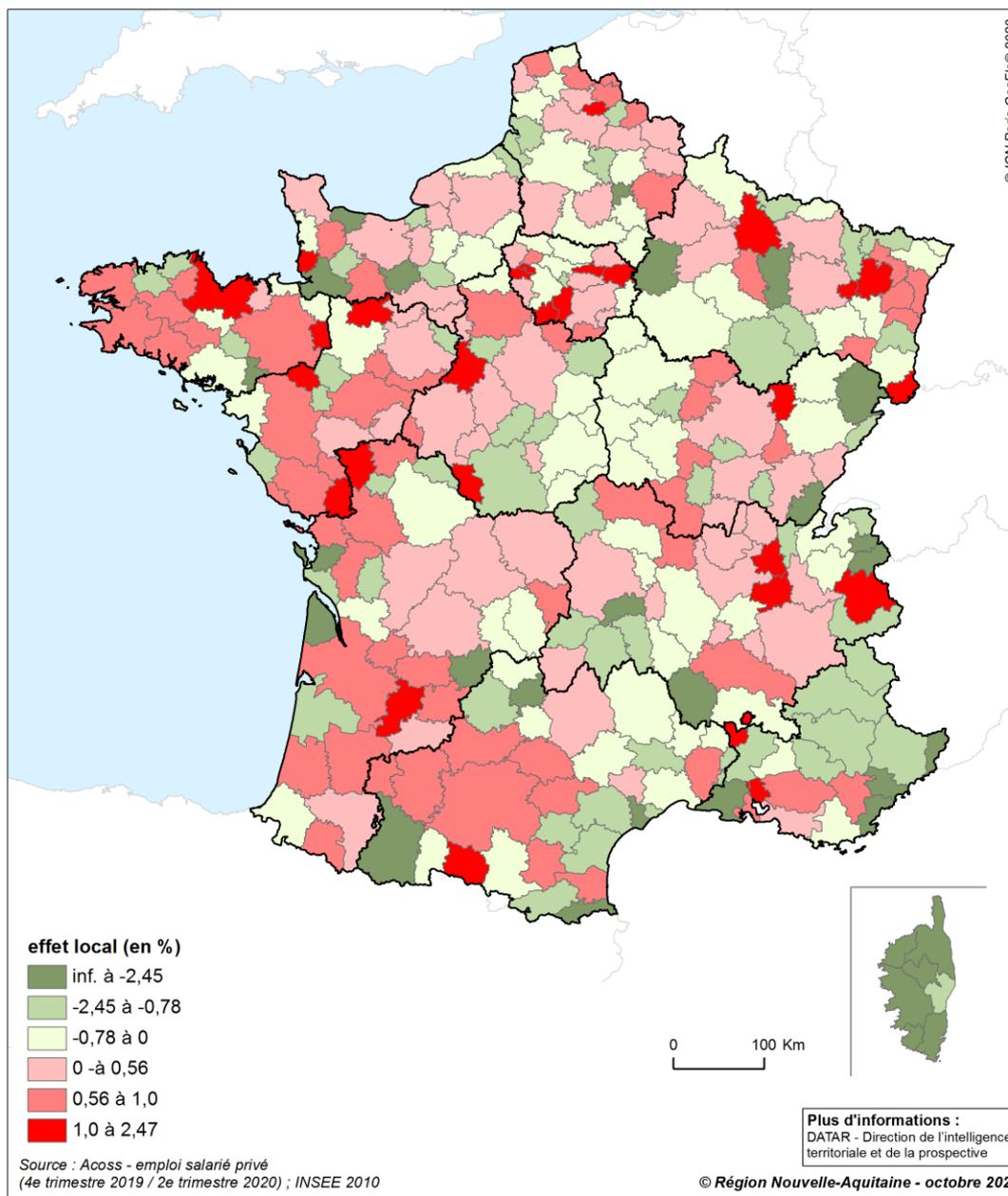
## Effets structurels

période : 4e trimestre 2019 - 2e trimestre 2020



## Effets locaux

période : 4e trimestre 2019 - 2e trimestre 2020



## Annexe 4 : résultats pour les zones d'emploi de Nouvelle-Aquitaine

Zone d'emploi	taux de croissance entre 2019T4 et 2020T2 (1)	écart à la croissance nationale (2)	effet structurel (3)	effet local (4)
Marmande	-1,46%	1,93%	-0,01%	1,94%
Bressuire	-2,81%	0,58%	-0,56%	1,14%
Dax	-2,53%	0,86%	-0,21%	1,07%
Thouars - Loudun	-2,93%	0,46%	-0,58%	1,04%
Bergerac	-2,29%	1,10%	0,14%	0,95%
Villeneuve-sur-Lot	-2,59%	0,79%	-0,13%	0,93%
Niort	-2,49%	0,90%	0,01%	0,89%
Libourne	-2,35%	1,04%	0,17%	0,87%
Bordeaux	-2,43%	0,95%	0,15%	0,81%
Oloron-Sainte-Marie	-2,15%	1,23%	0,44%	0,79%
Mont-de-Marsan	-2,88%	0,51%	-0,24%	0,74%
Saintes - Saint-Jean-d'Angely	-2,42%	0,97%	0,28%	0,70%
Ussel	-2,26%	1,13%	0,49%	0,64%
La Rochelle	-3,04%	0,35%	-0,24%	0,59%
Pau	-2,40%	0,99%	0,44%	0,55%
Guéret	-2,38%	1,01%	0,53%	0,47%
Agen	-2,82%	0,57%	0,14%	0,42%
Limoges	-2,87%	0,51%	0,11%	0,40%
Angoulême	-2,75%	0,64%	0,30%	0,33%
Périgueux	-3,12%	0,27%	0,26%	0,01%
Jonzac - Barbezieux-Saint-Hilaire	-3,11%	0,28%	0,40%	-0,12%
Tulle	-3,22%	0,17%	0,38%	-0,21%
Poitiers	-3,64%	-0,26%	-0,02%	-0,24%
Bayonne	-4,29%	-0,90%	-0,32%	-0,58%
Brive-la-Gaillarde	-4,15%	-0,76%	0,00%	-0,77%
La Teste-de-Buch	-4,94%	-1,55%	-0,65%	-0,90%
Cognac	-4,54%	-1,15%	-0,14%	-1,01%
Parthenay	-5,13%	-1,74%	-0,70%	-1,04%
Châtelleraut	-5,59%	-2,21%	-0,49%	-1,72%
Royan	-5,63%	-2,24%	0,21%	-2,45%
Rochefort	-6,81%	-3,42%	-0,42%	-3,00%
Pauillac	-6,90%	-3,51%	0,09%	-3,60%
Sarlat-la-Canéda	-9,68%	-6,29%	-0,07%	-6,22%

Note de lecture : les taux de croissance repris dans le tableau sont les taux de croissance entre fin décembre 2019 et fin juin 2020, et non pas les taux de croissance trimestriels moyens. L'écart entre le taux du territoire et le taux national (colonne 2 du tableau) est égal à la somme de l'effet structurel (colonne 3) et de l'effet local (colonne 4).